

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 33 en date du 20 Avril 2026
portant attribution des subventions de fonctionnement
aux associations - Année 2026 -

Nombre de membres	15
Présents	13
Représentés	0
Votants	13
Exprimés	13
Pour	13
Contre	
Abstentions	

L'an deux mille vingt-six, le vingt Avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 Avril 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Catherine YAHIA

Madame le Maire demande aux conseillers municipaux membres du bureau d'une association de ne pas prendre part au vote.

Serge DESBOUDARD, Président de l'UNRPA, Yoann CHEVILLARD, Président du Badminton, quittent la séance et ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes aux associations, pour l'année 2026 :

Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260420-2026-33-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Associations	Subventions 2026 attribuées
Secours Catholique	200.00 €
Secours Populaire – Comité d'Auzances	200.00 €
Fance Alzheimer Creuse	155.00 €
Mission locale de la Creuse	567.18 €
ACCA Auzances	155.00 €
La truite auzanaise	155.00 €
UNRPA Auzances	350.00 €
Comité de jumelage Auzances / Rosstal	1 250.00 €
Lire en Creuse	100. 00 €
Comité des fêtes	6 000.00 €
Chorale Alisancia	160.00 €
APE école Fernand Gory	500.00 €
ONAC / CVG /	15.00 €
ADPG / CATM	95.00 €
ANACR comité départemental	15.00 €
FNACA	95.00 €
Auzances tir sportif	400.00 €
Gymnastique club auzançais	350.00 €
Tennis club des combrailles	500.00 €
1 000 pattes	300.00 €
Basket	900.00 €
Judo club	500.00 €
US Auzances foot	1 800.00 €
Badminton	350.00 €
Mainsat Evaux VTT CCME	400.00 €

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 20 Avril 2026
Le Maire,

Leilha BERTHON



Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260420-2026-33-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026